

## **Intervention lors de l'«Appel à un Blue Deal pour l'UE» - Pedro Arrojo Agudo, Rapporteur spécial sur les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement**

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre invitation et à féliciter le Comité économique et social européen pour cette initiative visant à donner à l'eau la place qu'elle mérite dans l'agenda européen.

Depuis que j'ai pris mes fonctions de Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement, j'ai insisté sur la nécessité de répondre à la crise mondiale de l'eau dans les perspectives actuelles du changement climatique, face à deux défis :

- Faire la paix avec nos rivières et nos écosystèmes aquatiques, sujet en fait de mon rapport au Conseil des droits de l'homme de cette année.
- Promouvoir la gouvernance démocratique de l'eau, comprise comme un bien commun, sur laquelle j'ai axé cette année la gouvernance des bassins transfrontaliers avec le rapport que j'ai présenté la semaine dernière à l'Assemblée générale des Nations Unies.

À propos, merci beaucoup pour le soutien que j'ai reçu de l'Union européenne dans le dialogue interactif qu'on a eu à New York.

Dans les deux sujets, je développe l'approche des droits de l'homme que je promeut en tant que rapporteur, basée sur la garantie de la durabilité des écosystèmes à partir d'une gouvernance basée sur la transparence, la responsabilité et l'obligation de rendre compte, ainsi que sur les principes d'égalité et de non-discrimination.

Concernant le premier défi, l'UE offre un leadership mondial notable avec la directive-cadre sur l'eau. Récupérer l'ingénierie naturelle qui gère le cycle naturel de l'eau sur les îles et les continents permet non seulement de structurer des mesures coût/efficaces, mais est également essentiel aux stratégies d'adaptation dont nous avons besoin face au changement climatique. Le passage de l'approche traditionnelle de ressource à l'approche écosystémique nous permet de faire face aux défis du 21e siècle où le changement climatique se traduit par des risques croissants de sécheresses et d'inondations, qui, d'ailleurs, ne connaissent pas de frontières dans les bassins transfrontaliers. La Directive promeut la responsabilité partagée des États dans les bassins transfrontaliers, marquant également un leadership mondial dans l'application des principes et des normes de la Convention sur l'eau et du Protocole sur l'eau et la santé de 1999. Cependant, des défis majeurs demeurent, tels que l'application de cette cohérence sur toutes les politiques européennes qui ont des liens étroits avec la gestion de l'eau, comme la politique agricole commune.

D'un autre côté, l'UE doit relever de manière décisive le deuxième défi : celui de la gouvernance démocratique de l'eau, basée sur une approche fondée sur les droits humains. Pour cela, il est essentiel d'appréhender l'eau comme un bien commun, accessible à tous mais non appropriable par quiconque, et les services d'eau et d'assainissement comme des services publics d'intérêt général, qui doivent être d'accès universel dans la mesure où des droits humains en dépendent. L'initiative citoyenne européenne Right2Water, avec près de 2 millions de signatures provenant de toute l'Europe, a mis ce défi sur la table de la Commission. J'ai moi-même participé à la remise de ces signatures à la Commission européenne, recevant la promesse que cette première initiative citoyenne européenne réussie verrait leurs justes revendications reflétées dans les directives correspondantes.

En fait, en 2018, la Commission a promu la réforme de la directive sur l'eau potable que le Parlement a adoptée en 2020, reconnaissant toujours l'impulsion de départ fournie par l'initiative citoyenne Right2Water. La Réforme a effectivement inclus le contenu essentiel de l'approche des droits humains. Cependant, les puissants intérêts occultes qui s'opposent à cette approche ont réussi à éviter la reconnaissance claire et explicite du droit humain à l'eau potable par la directive, laissant cette reconnaissance entre les mains des gouvernements et des parlements respectifs des États membres de leurs pays respectifs. À cet égard, ma reconnaissance à l'Espagne pour sa transposition reconnaissant le droit humain à l'eau potable et établissant le minimum vital pour garantir ce droit à 100 litres/personne/jour ; ma reconnaissance également au processus de débat et d'approbation à l'Assemblée nationale française ; ainsi qu'à la Slovaquie, premier pays de l'UE à reconnaître ce droit humain dans sa législation... Et ma gratitude à l'Allemagne et à l'Espagne pour le soutien qu'elles apportent à ce mandat à l'ONU. Mais n'oublions pas qu'en Europe l'eau est également coupée pour des dizaines de milliers de familles qui, vivant dans la pauvreté, ont des difficultés à payer pour leur droit humain à l'eau potable. Concernant la directive d'assainissement des eaux usées, elle est en cours de traitement. Je vous encourage, à que l'Europe montre la voie et à faire preuve de leadership en reconnaissant également le droit humain à l'assainissement dans cette directive.

Permettez-moi enfin de réfléchir rapidement à la technologie, censée être essentielle pour garantir les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement. Excellences, mes amis, en tant que technologue, physicien, ingénieur et économiste, je veux insister sur le fait que la technologie ne résoudra pas les injustices ou les faillites de non-durabilité que nous avons provoquées, si nous ne garantissons pas au préalable, en termes d'eau en particulier, la bonne gouvernance démocratique, basée sur une approche durable et respectueuse des droits humains, considérant l'eau comme un bien commun et non comme une marchandise. Ne l'oubliez pas, s'il vous plaît, vos Excellences. Je reste à votre disposition, en regardant vers l'avenir, si je peux être utile dans vos efforts pour ouvrir la place nécessaire à l'eau et à l'assainissement dans l'agenda européen.